



Règlement d'Ordre Interne (R.O.I.) pour la période « Covid-19 »

Chers tuteurs, la réouverture des structures d'accueil sous les contraintes sanitaires de la pandémie « Covid-19 » pose un défi pour nous tous. Ainsi, à côté des règles typiques de bonne conduite au sein des structures d'accueil, nous aimerons vous rapprocher **une série de nouvelles règles qui s'appliquent impérativement entre le 25 mai et le 15 juillet** (la date peut varier en fonction des décisions ministérielles) :

- Les enfants sont tenus, soit de laver leurs mains, soit de désinfecter leurs mains au moins une fois par heure.
- Les enfants sont tenus de laver leurs mains de manière intensive après avoir visité les toilettes.
- Les enfants sont tenus à rester dans leur salle, sauf décisions différentes des éducateurs.
- Les enfants sont tenus à porter leur masque en dehors de la salle de leur groupe. Dans la salle, le port du masque est facultatif.
- Le port du masque obligatoire ne s'applique pas aux enfants ayant moins de 6 ans.
- Les parents/tuteurs n'ont pas le droit d'entrer les bâtiments de la structure. Pour organiser la situation de rentrée des enfants, notre structure installe un secrétariat à l'entrée des bâtiments.
- De manière générale, nous vous prions de prendre conscience, et d'appliquer les consignes du ministère et de la Direction de la Santé que vous trouvez sur : <https://www.enfancejeunesse.lu/fr/coronavirus/recommandations/informations-parents-cycle-1>

En vue de la situation spéciale, il reste à préciser **quelques changements de services primordiaux pendant les semaines scolaires selon inscription** :

- La structure d'accueil n'assure plus aucun accueil entre 7 :00 et 8 :00 le matin.
- La structure d'accueil assure une disponibilité téléphonique de 9 :00 à 17 :00.
- La structure d'accueil prend en charge vos enfants entre 08 :00 et 18 :00 pendant les semaines scolaires selon inscription.

Finalement, l'ASBL Lënster Päiperlék aimerait rappeler **quelques principes de bonne conduite** qui s'appliquent toujours au sein de nos structures :

- Les enfants sont tenus à respecter les autres enfants, le personnel et les locaux du SEA.
- Tous les enfants sont tenus de garder leurs outils électroniques (Portable, Consoles etc...) dans leur sac pendant leur séjour au SEA.